



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Centre d'examens de santé
Haute-Garonne



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2023

Table des matières :

I.	Introduction	3
II.	Les faits marquants	6
III.	Présentation du territoire d'intervention du CES et des caractéristiques de la population.....	7
IV.	Présentation générale du CES.....	8
1.	Présentation des deux sites de la Haute Garonne.....	8
2.	Présentation des trois sites de l'Ariège.....	9
3.	Organigramme du centre d'exams de santé.....	10
4.	Les moyens humains	11
V.	Présentation générale de l'activité	12
1.	L'activité générale en Haute-Garonne	12
2.	L'activité générale en Ariège.....	14
VI.	Une offre de service étoffée, en amont, au cours et en aval de l'EPS.....	18
1.	En amont de l'EPS	18
2.	Au cours de l'EPS.....	18
2.1.	La vaccination.....	18
2.2.	ICOPE : "Integrated Care for Older People"	19
2.3.	Les dépistages des cancers : un bel exemple d'engagement	21
3.	En aval de l'EPS.....	22
3.1.	L'accompagnement en santé individuel	22
3.2.	L'éducation thérapeutique.....	25
3.3.	L'accompagnement administratif	27
VII.	La participation du CES à l'étude de santé publique CONSTANCES.....	29
VIII.	Partenariats.....	30
1.	Les partenariats internes	30
2.	Les partenariats externes.....	31
IX.	Formation professionnelle	32
X.	Conclusion.....	33
XI.	Annexe budgétaire.....	34
XII.	Glossaire.....	35

I. Introduction

Le Centre d'Examens de Santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Garonne propose des Examens de Prévention en Santé (EPS) aux assurés sociaux du régime général dans le respect des engagements pris dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG) signée pour la période 2023-2027 entre l'État et la CNAM puis du Contrat d'Orientations Pluriannuelles (COP) passé entre la CNAM et la CPAM.

Le CES couvre deux départements (Haute-Garonne et Ariège). Il dispose en 2023 d'un site principal, Toulouse et de quatre sites délocalisés : St-Gaudens en Haute-Garonne, Pamiers, Lavelanet et St-Girons en Ariège.

Le pilotage de l'activité du CES en Ariège est réalisé en concertation avec la CPAM 09.

Les missions du CES s'articulent autour de quatre orientations majeures :

- **Réaliser des Examens de Prévention en Santé auprès des populations qui en ont le plus besoin** : personnes éloignées du système de santé ou en situation de fragilité sociale, qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier (médecin traitant, médecine du travail) et qui utilisent peu les dispositifs d'offre de prévention organisée (dépistage organisé des cancers par exemple).
Ceci implique un ciblage adapté dans les actions d'invitation et d'incitation à bénéficier d'un EPS.
- **Proposer une offre de services diversifiée en matière de prévention** et de prise en charge des pathologies chroniques au travers d'actions en éducation en santé (prévention primaire), dépistages (prévention secondaire) et en éducation thérapeutique (prévention tertiaire).
L'accès principal à ces actions se fait en aval de l'EPS pour certains assurés mais il est possible d'intégrer ces offres de service en accès direct sans passer l'EPS. La complémentarité avec les médecins traitants est recherchée.
- **Favoriser l'accès aux droits et aux soins** : Le développement de l'information et l'accompagnement des personnes accueillies est une priorité pour favoriser un meilleur usage de l'offre de soins et de prévention.
- **Participer à des études sur l'état de santé de la population** et contribuer ainsi à l'observation et à la surveillance épidémiologique (étude CONSTANCES développée au CES de Toulouse depuis 2009).



L'Examen de Prévention en Santé (EPS) : le socle de l'activité du CES, régulièrement enrichi

L'examen de prévention en santé, c'est l'opportunité d'avoir un véritable moment dédié à la santé et à la prévention, avec des professionnels formés à cette approche. Le contenu de l'EPS prend en compte l'âge, le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux des consultants. Il est donc personnalisé et adapté à chaque situation. Il est construit sur la base d'un solide référentiel élaboré par le Centre Technique d'Appui et de Formation des CES (CETAF) à partir des recommandations des sociétés savantes françaises, américaines, anglo-saxonnes et canadiennes. Il comporte un « socle » pour les 25-65 ans et des approches populationnelles : senior, + de 65 ans ; jeunes, 16-25 ans et junior, moins de 16 ans.

Quelques exemples des thèmes du référentiel :

- EPS socle 25-65 ans : dépistage de pathologies chroniques comme l'hypertension artérielle, le diabète, la bronchite chronique obstructive ou accompagnement à leur prise en charge si connues, dépistage des cancers, infections sexuellement transmissibles, santé mentale, troubles sensoriels, santé bucco-dentaire...
- EPS sSenior : une attention particulière sur la prévention des chutes, les plaintes mnésiques, la nutrition, l'état bucco-dentaire, les troubles sensoriels (vision et audition) ...
- EPS jeunes : focus sur les conduites addictives, la nutrition, l'accès aux droits et toujours santé mentale, vie affective et sexuelle...

Il peut comprendre : des **examens biologiques** (sang et urines), des **examens précliniques** (tension, biométrie, électrocardiogramme, vision, audition, souffle), une **consultation avec un dentiste**.

Il comporte toujours une **consultation médicale**, au cours de laquelle le médecin pourra faire si besoin un frottis et déterminer avec le consultant les indications d'accès aux dépistages (les infections sexuellement transmissibles comme les hépatites, le VIH, le Chlamydiae et les dépistages organisés des cancers: col de l'utérus, sein, colorectal).

Au cours de l'EPS, des conseils d'éducation en santé pourront être partagés.

L'EPS, c'est aussi l'occasion de faire le point sur l'accès aux droits et proposer si besoin un accompagnement en cas de non-recours ou de renoncement, auprès du service dédié.

⇒ L'EPS est donc un véritable moment privilégié pour échanger avec une équipe pluridisciplinaire.

À la suite de l'EPS, selon le ou les besoins repérés et en accord avec le consultant, le « relais » est passé vers l'interlocuteur adapté.

Il peut bien sûr s'agir du médecin traitant, qui reçoit un double du dossier de son patient (après accord), mais aussi de structures médico-sociales, sociales voire d'offres de service spécifiques au CES.

Un dispositif de suivi et d'orientation peut également être mis en œuvre en fonction des situations rencontrées pour s'assurer de la réalisation d'actions envisagées lors de l'EPS.



La diversification de l'activité du CES

L'Éducation En Santé (EES) et l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) :

L'éducation en santé (EES) s'adresse à la population générale. Sa définition, donnée par l'OMS est la suivante : « Tout ensemble d'activités d'information et d'éducation qui incitent les gens à vouloir être en bonne santé, à savoir comment y parvenir, à faire ce qu'ils peuvent individuellement et collectivement pour conserver la santé, à recourir à une aide en cas de besoin ».

Il s'agit donc d'accompagner les personnes dans leur perception de leurs propres comportements et l'influence qu'ils ont sur leur santé. Le principe de l'adoption de comportements favorables à la santé repose alors sur le choix éclairé de chacun et son engagement personnel au changement.

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) s'adresse à un patient porteur d'une pathologie chronique. Elle a tout d'abord été définie par l'OMS, avant que la définition soit reprise par l'HAS et proposée telle que :

« L'éducation thérapeutique du patient est un processus continu d'apprentissage, centré sur le patient et faisant partie intégrante de sa prise en charge. Elle vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique ». Elle comprend des activités organisées de sensibilisation, d'information, d'apprentissage de l'autogestion et de soutien psychosocial, liées à la maladie et à son traitement. Elle a pour but d'aider les patients (ainsi que leurs familles) à comprendre leur maladie et leur traitement, à collaborer avec les soignants et à maintenir ou améliorer leur qualité de vie. »

Le personnel du CES engagé dans cette démarche suit de façon systématique la formation minimale de base de 40h, à laquelle s'ajoute des formations complémentaires.

L'ensemble des activités du CES, l'EPS, l'EES et l'ETP permettent aux consultants de bénéficier d'un état des lieux sur leur santé, leurs droits mais également d'engager une réflexion sur leurs comportements de santé afin de mieux en percevoir les bénéfices ou les risques. Les professionnels de santé du CES élaborent et hiérarchisent avec le consultant un choix d'actions simples qu'il pourrait entreprendre afin d'engager un changement.

Ce changement peut être : l'adhésion aux campagnes de dépistages organisés, la consultation de son médecin traitant ou de son dentiste, l'augmentation de son activité physique, la réduction de la consommation d'alcool, l'arrêt du tabac, une meilleure adaptation de son alimentation en fonction des facteurs de risque repérés...

Les agents du CES favorisent l'information et l'accompagnement des personnes accueillies pour un meilleur usage de l'offre de soins (parcours de soins, Complémentaire Santé Solidaire, médecin traitant, Action Sanitaire et Sociale, Mon Espace Santé) et de prévention (Sophia, Dépistage des cancers, Dispositif MT'Dents, Dispositif Maternité, Vaccinations, Sevrage tabagique).



II. Les faits marquants

L'année 2023 a été pour le CES une année riche en événements.

Après des années impactées par les effets résiduels de la pandémie de COVID 19 et le déploiement du logiciel métier SAGES 2, nous apprécions la reprise progressive de l'ensemble des activités du CES (EPS, ETP, EES). Cette situation est également confortée par la montée en compétences des agents récemment recrutés. Nous retrouvons en 2023 des résultats qui sont davantage en rapport avec les ressources RH disponibles par rapport aux trois dernières années. Cette tendance doit se confirmer dès 2024.

2023 fut marquée notamment par les évolutions suivantes :

- Pour l'EPS :
 - ✓ Une progression continue dans l'utilisation de l'outil SAGES 2 par l'équipe médicale du CES (efficience accrue).
 - ✓ Un gain qualitatif dans le contenu de l'EPS (fréquence du rattrapage vaccinal, interventions éducatives, suivis et orientations...)
 - ✓ Les nombreux contacts avec des partenaires externes et internes afin d'améliorer l'accessibilité au CES des assurés en situations de précarité.
 - ✓ La préparation du déménagement du site principal en Ariège (intégration du CES dans les locaux de la CPAM de Foix en janvier 2024)
- Pour les autres missions :
 - ✓ Le renforcement des équipes dédiées aux actions d'éducation à la santé et d'éducation thérapeutique du patient en individuel et en collectif.
 - ✓ Le développement des actions en mode aller vers en lien avec d'autres services de la CPAM (Prévention, Accès aux droits, Mon Espace Santé...).
 - ✓ La participation des agents administratifs à l'animation de séances d'information collectives en binôme avec des infirmières.
- Pour les ressources humaines :
 - ✓ L'intégration de nouveaux agents, sur l'ensemble des postes du CES (administratifs, infirmiers, dentistes, médecins) suite à des départs (retraites, démissions...)
 - ✓ La démission d'un médecin du site de Toulouse et de l'infirmière du site de Pamiers.
 - ✓ Le départ en retraite du médecin directeur du CES.

Au final, une année dense pour tous, marquée par la relance continue de toutes nos missions.

Les résultats et actions 2023 sont présentés dans les pages suivantes.

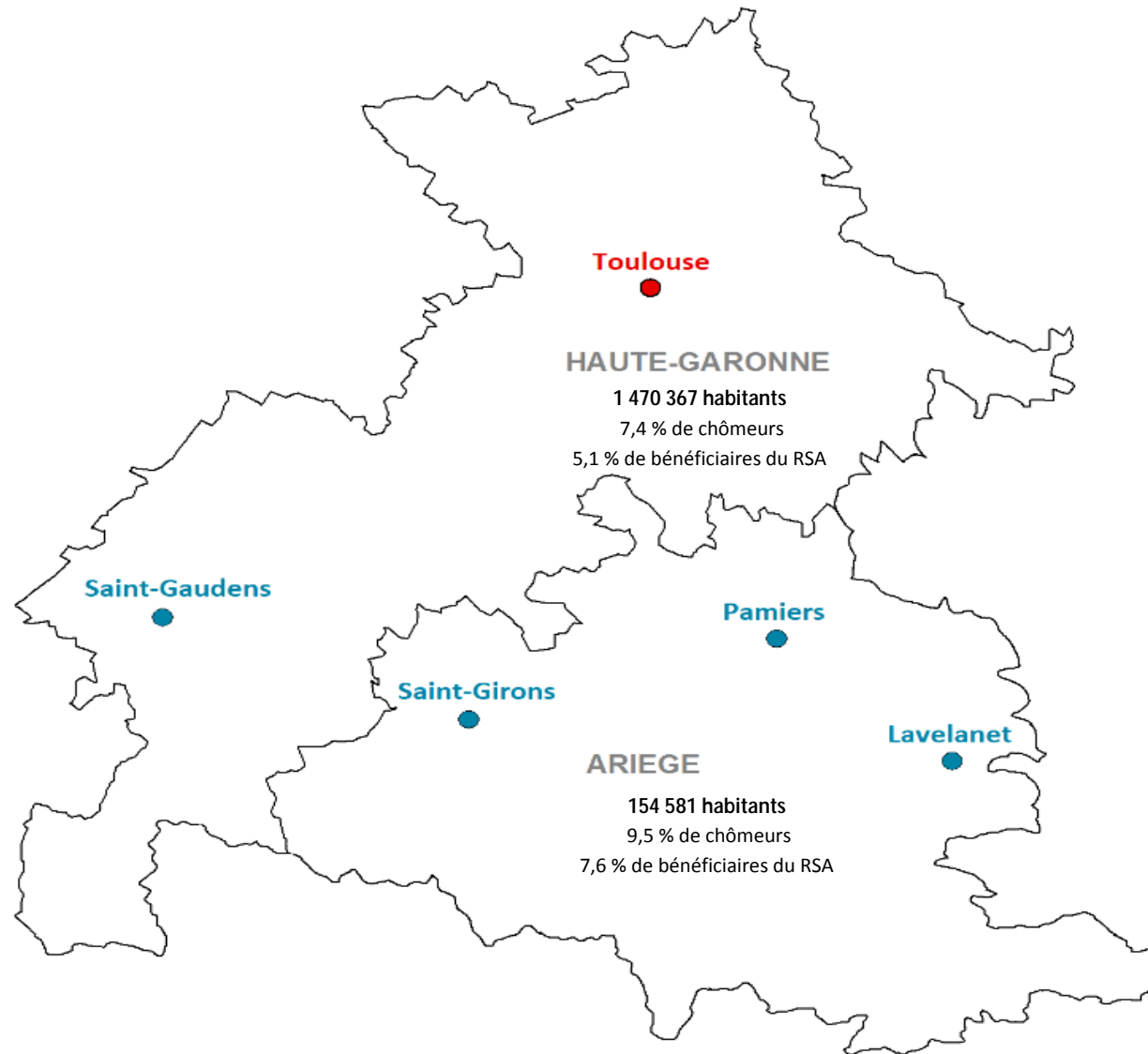


III. Présentation du territoire d'intervention du CES et des caractéristiques de la population

Représentation géographique simplifiée du territoire d'intervention :

Légende

- CES Toulouse
- Sites délocalisés



(Source 2022/2023 : INSEE, STAT et CNAM)



IV. Présentation générale du CES

Le CES est présent sur 5 sites : 2 en Haute-Garonne et 3 en Ariège.

1. Présentation des 2 sites de la Haute Garonne

Toulouse :

12 place St Etienne 31000 Toulouse

Téléphone : 05.61.14.75.75

Ouvert de 8h00 à 17h00 (du lundi au vendredi)

Courriel : ces.cpam-toulouse@assurance-maladie.fr

Saint-Gaudens :

2 rue Emile Zola 31800 St Gaudens

Téléphone : 05.61.14.75.75

Ouvert de 8h00 à 12h30 (uniquement le mercredi)

Courriel : ces.cpam-toulouse@assurance-maladie.fr



Site de Toulouse

Les sites de Toulouse et Saint-Gaudens sont intégrés dans des locaux de l'Assurance-Maladie.

Pour tous les sites 31 et 09, une convention a été signée avec le laboratoire du CES du Lot-et-Garonne :

Laboratoire d'Analyses Médicales
Centre d'Examens Préventifs de Santé
Avenue Georges Guignard Z.I.
47500 Boé



Site de St Gaudens



2. Présentation des 3 sites de l'Ariège

Pamiers :

Place des héros de la résistance 09100 Pamiers

Téléphone : 05.81.06.30.10

Ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 8h00 à 17h00

Courriel : ces.cpam-foix@assurance-maladie.fr

Lavelanet :

Esplanade Pierre Mendès France 09300 Lavelanet

Téléphone : 05.81.06.30.10

Ouvert uniquement le mardi de 8h00 à 12h00

Courriel : ces.cpam-foix@assurance-maladie.fr

Saint-Girons:

Maison de santé Pluridisciplinaire

1 avenue d'Aulot 09200 St Girons

Téléphone : 05.81.06.30.10

Ouvert uniquement le jeudi de 8h00 à 12h00

Courriel : ces.cpam-foix@assurance-maladie.fr

Site de Pamiers



Site de Lavelanet



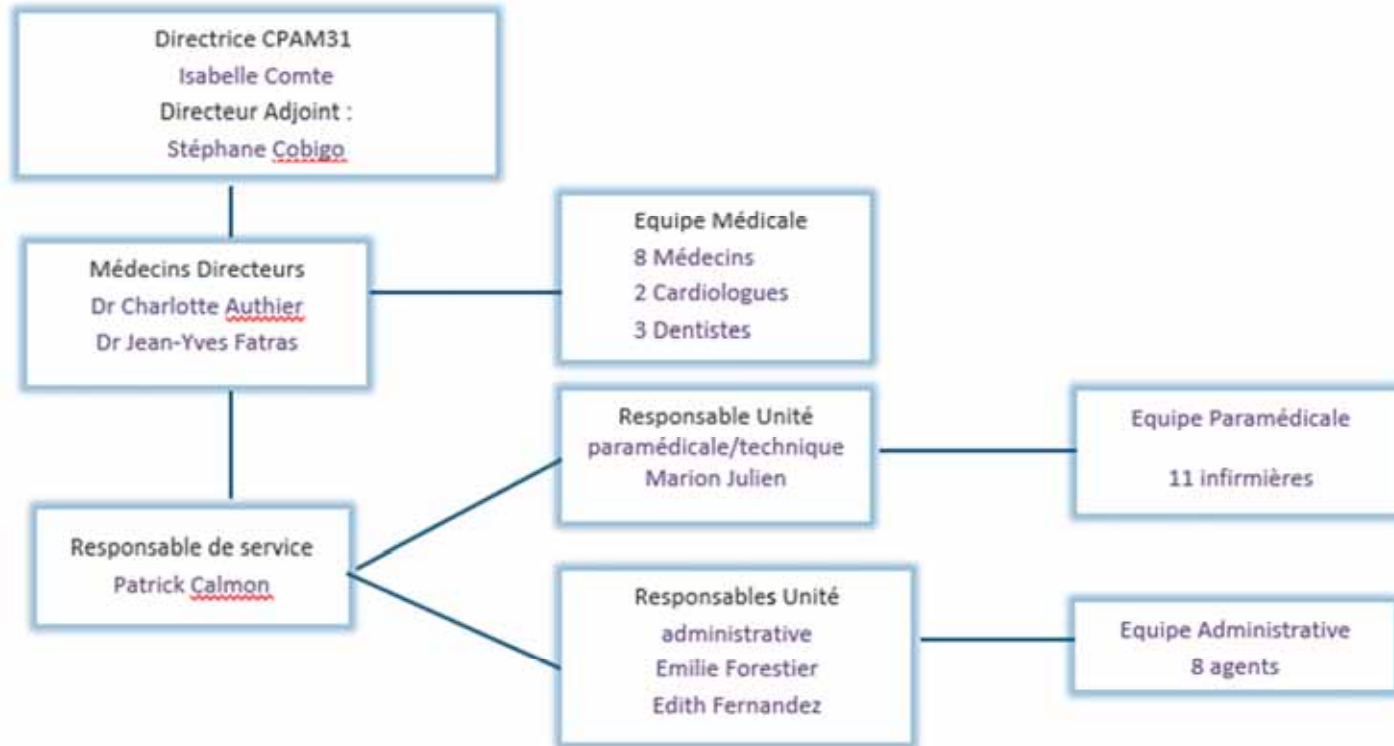
Site de St Girons



Les locaux des sites de Saint-Girons et Lavelanet sont mis à disposition par des partenaires (Maison de Santé Pluridisciplinaire et Centre Inter Communal d'Action Sociale) dans le cadre de conventions.

3) Organigramme CES

CPAM Haute Garonne :



CPAM Ariège (équipe administrative) :



3. Les moyens humains

	Année 2022	Année 2023
Effectifs réels en ETP ¹	31.23	28.53
Effectifs réels en ETP par catégories d'emploi :		
Employés et cadres	11	10
Auxiliaires Médicaux	11.36	10.52
Informaticiens		
Praticiens	8.87	8.01
Personnel de laboratoire		

Effectifs CDI au 31.12.2023 :

La diminution des effectifs est liée à des démissions et départs en retraite réalisés fin 2023 et non encore remplacés au 31/12/2023.

Pour les antennes du département de l'Ariège, la CPAM 09 met à disposition des agents administratifs à hauteur de 1.38 ETP (non comptabilisé ici).



V. Présentation générale de l'activité

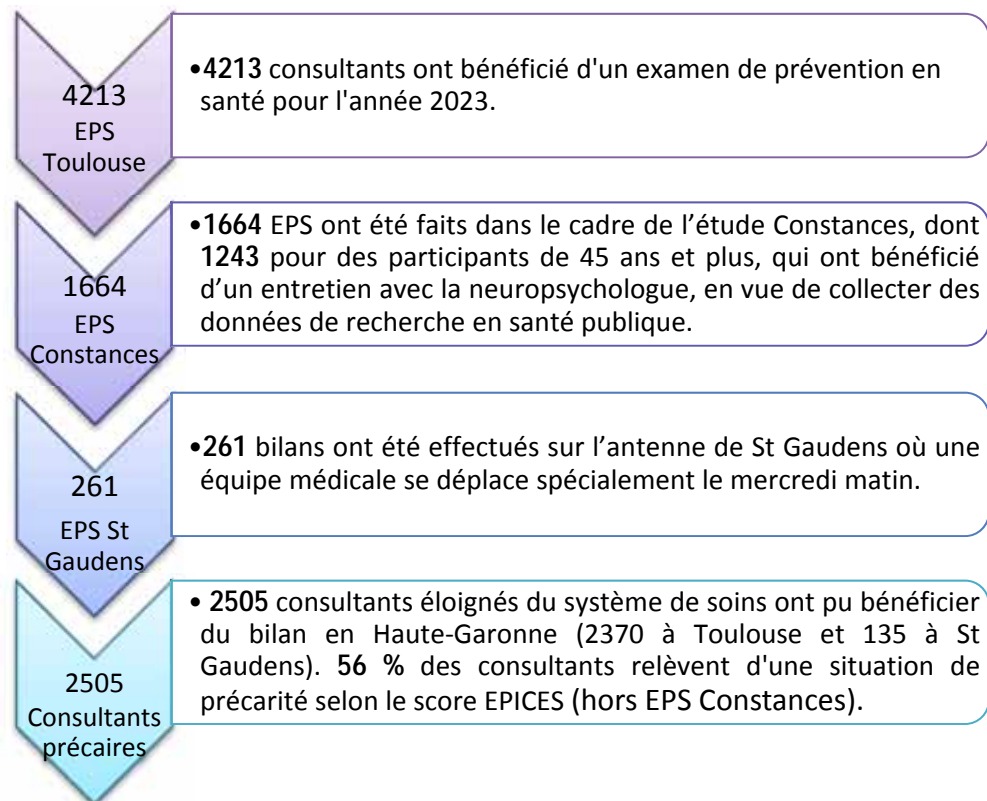
Au total, en 2023, sur l'ensemble des sites, **7 245 examens de prévention ont été réalisés**, soit une activité en hausse de 18,2 % par rapport à 2022.

1. L'activité générale en Haute-Garonne

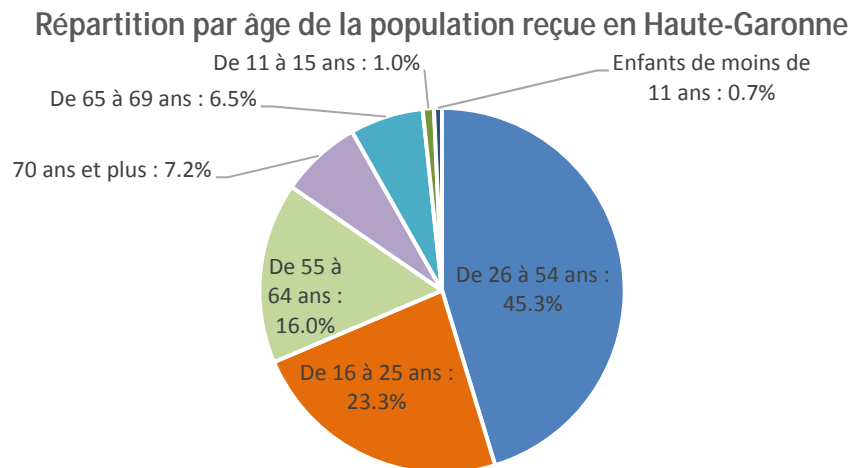
6 138 examens de prévention en santé ont été réalisés en 2023 sur les sites de Haute-Garonne (5080 en 2022).

L'activité est en **hausse de 20.8 % entre 2022 et 2023**. Ce résultat a été obtenu par des réorganisations du travail sur la base du partage des compétences entre médecins et infirmières, de travaux partagés en équipe pour optimiser le temps passé sur l'outil métier ainsi qu'une révision de l'organisation interne au CES.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'équipe médicale et paramédicale n'était pas au complet en 2023.



La population reçue :

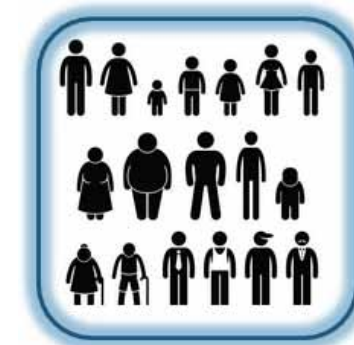


En 2023, 6 138 consultants ont bénéficié d'un examen de prévention en santé sur les sites de Toulouse et de St-Gaudens.

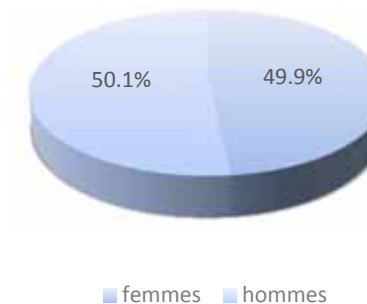
On dénombre 3 074 femmes et 3 063 hommes.

Les âges vont de 5 ans¹ à 93 ans.

Nous accueillons principalement des adultes de 26 à 54 ans (45.3 %) et des jeunes de 16 à 25 ans (23.3 %).



Répartition par genre



¹ Accueil exceptionnel dans le cadre du programme TEQAAP présenté plus loin dans ce document. L'accueil se fait à partir de 8 ans et sur situation exceptionnelle de familles.

2. L'activité générale en Ariège

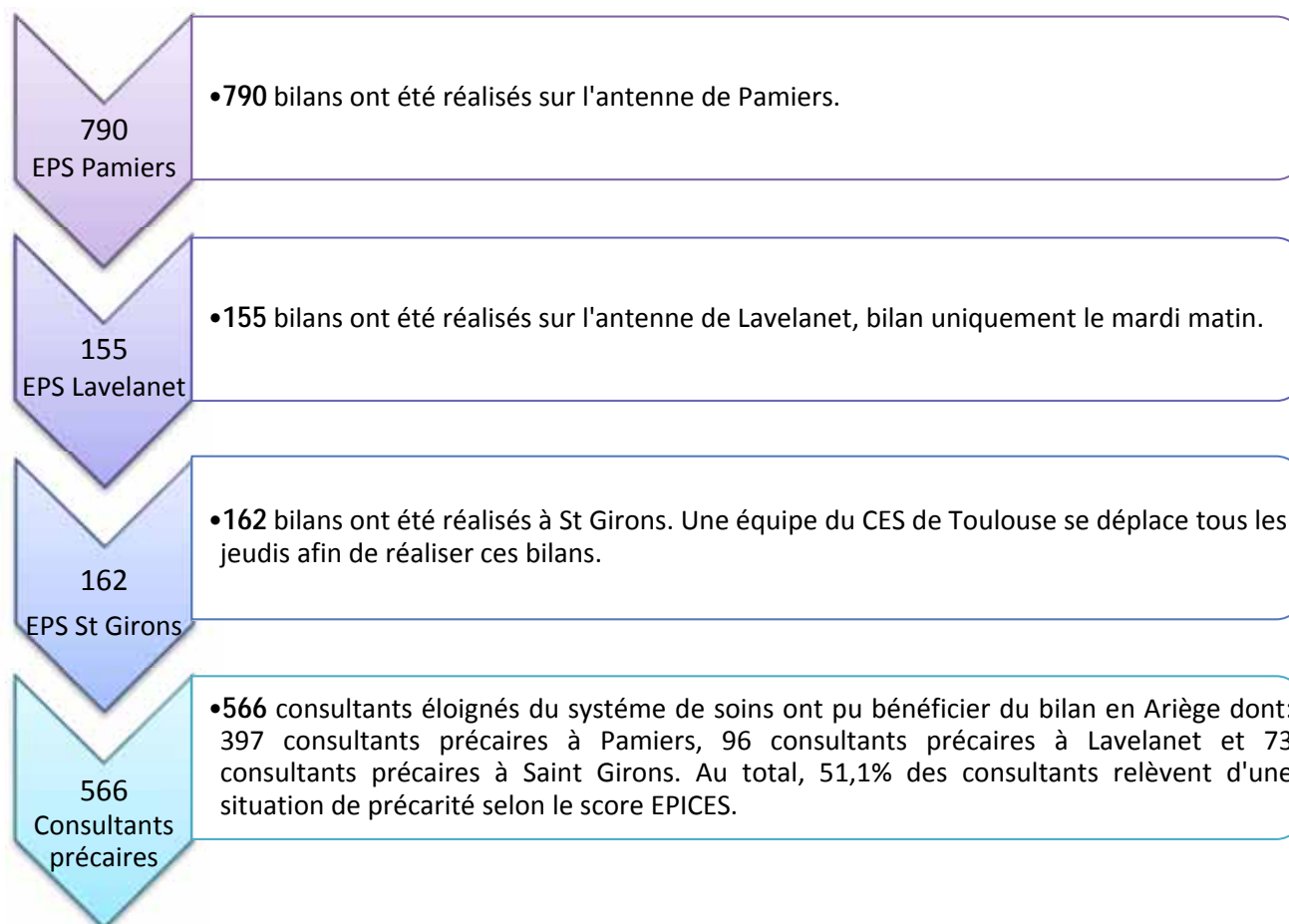
1 107 examens de prévention en santé ont été réalisés en Ariège en 2023, ce qui en fait la meilleure année d'activité jamais atteinte.

L'activité en Ariège est **en hausse de 5.7 % entre 2022 et 2023**, avec une marge de progression à venir.

En effet, en 2023, l'équipe des professionnels de santé dédiée au CES de Pamiers a été en partie renouvelée par le recrutement d'un médecin et d'un dentiste. Ces intégrations ont nécessité du temps de formation et de montée en compétences.

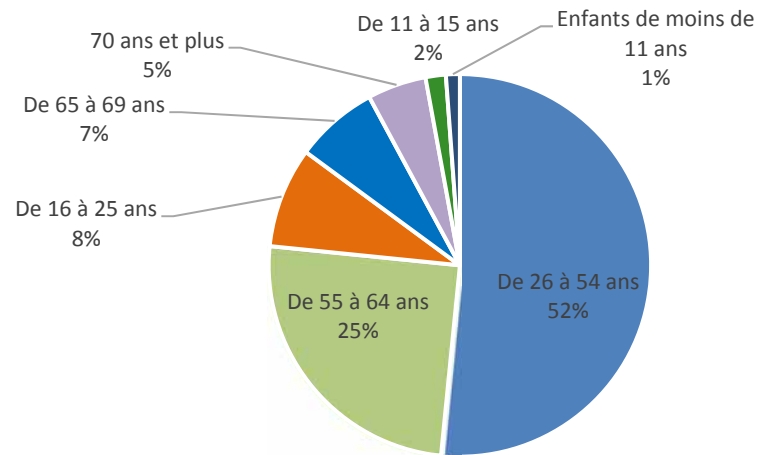
Afin d'optimiser son fonctionnement, le CES a intégré dès janvier 2024 les locaux de la CPAM à Foix.

Le CES maintient également ses consultations délocalisées hebdomadaires à Lavelanet et Saint-Girons ce qui permet d'assurer une couverture territoriale sur l'ensemble du département.



La population reçue :

Répartition par âge de la population reçue en Ariège

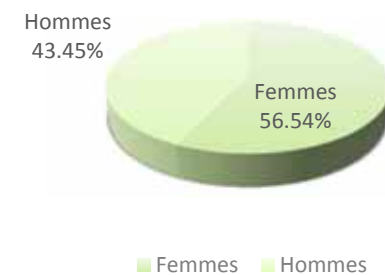


En 2023, 1 107 consultants ont bénéficié d'un examen de prévention en santé sur les sites de Pamiers, Lavelanet et St-Girons.

Nous avons accueilli 626 femmes et 481 hommes, âgés de 7 à 94 ans.
Les adultes de 26 à 54 ans représentent la majorité des assurés reçus (52%).



Répartition par genre



L'indicateur de précarité au CES :

Le score EPICES² a été construit en 1998 par un groupe de travail constitué de membres des Centres d'Examens de Santé. À partir d'un questionnaire de 42 questions, il prend en compte plusieurs dimensions de la précarité : emploi, revenus, niveau d'études, catégorie socio-professionnelle, logement, composition familiale, lien sociaux, difficultés financières, évènements de la vie et santé perçue.

Grace à des méthodes d'analyses factorielles des correspondances, parmi les 42 questions, 11 d'entre elles résument à 90% la situation de précarité d'un sujet. Ces 11 questions permettent d'obtenir le score EPICES. Le score est continu, il varie de 0 (absence de précarité) à 100 (maximum de précarité). Ainsi peut être considérée en première intention comme vulnérable selon EPICES la valeur seuil égale ou supérieure à 30/100.

Un des intérêts principaux du score EPICES consiste à appréhender des populations qui, tout en échappant aux indicateurs administratifs traditionnels de précarité, présentent les mêmes risques en matière de santé.

Le repérage permet d'orienter la personne si celle-ci le souhaite vers une prise en charge plus attentionnée.

Rappel des 11 questions :

1. Rencontrez-vous parfois un travailleur social (assistante sociale, éducateur) ?
2. Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire (mutuelle) ?
3. Vivez-vous en couple ?
4. Êtes-vous propriétaire de votre logement (ou accédant à la propriété) ?
5. Y-a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF....) ?
6. Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ?
7. Êtes-vous allé au spectacle (cinéma, théâtre....) au cours des 12 derniers mois ?
8. Êtes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois ?
9. Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants ?
- 10 et 11. En cas de difficultés (financières, familiales, de santé.....) y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour
 - vous héberger quelques jours en cas de besoin ?
 - vous apporter une aide matérielle (y compris un prêt) ?

² EPICES: Evaluation de la Précarité et des Inégalités de santé dans les Centres d'Examens de Santé



La stratégie de ciblage et d'invitations du CES repose sur plusieurs leviers :

Le CES développe de nombreux partenariats avec des structures en lien avec des publics précaires (structures d'hébergement, centres de formation, aide alimentaire...). Grace au réseau de partenaires (internes et externe), le CES reçoit environ 30 % de ses consultants qui sont dans ce cas très majoritairement en situation de précarité selon le score EPICES (> 90%).

Le CES est également présent sur de nombreuses actions « aller vers » en lien avec d'autres services de la CPAM (Prévention, Action Sociale, Accueils, Mon Espace Santé...) afin de faire connaître l'offre de services du CES auprès de structures à vocation sociale ou directement auprès du public cible en proposant des séances d'information collectives essentiellement auprès de jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Le CES propose 2 formats d'interventions « aller vers » afin de s'adapter aux différentes demandes des structures.

1. Intervention hybride « prévention santé » / présentation des droits Assurance Maladie / inscriptions au bilan de santé animée par une IDE et un agent Administratif.
2. Intervention « prévention santé globale » / inscriptions au bilan de santé animée par une IDE.

Ces séances « aller vers » permettent de recruter pour l'EPS des publics éloignés des préoccupations de santé qui ne seraient pas mobilisés pour bénéficier d'un bilan de santé (jeunes suivis par l'ASE, mineurs non accompagnés, jeunes en insertion professionnelle...).

Au cours des dernières années (2020/2022), le taux de précarité des consultants du CES a connu un infléchissement plus marqué encore pour le département de l'Ariège (65% en 2018 Vs 59% en 2022 en Haute-Garonne, et 66% en 2018 Vs 44% pour l'Ariège).

Nous constatons en 2023 une tendance à la hausse concernant le taux de précarité des bénéficiaires de l'EPS pour le département de l'Ariège (51,1% en 2023 Vs 44% en 2022) et une légère baisse du taux de public précaire reçu en Haute Garonne (56,2% en 2023 Vs 58,8% en 2022).

Afin d'améliorer le taux de publics précaires reçus au CES nous recherchons systématiquement à améliorer les délais de RDV attribués : le taux de présentisme des publics en précarité est plus élevé lorsque le délai de RDV est court.

Nous pouvons également relever l'importance de l'investissement mené auprès des partenaires associatifs et institutionnels (Conseil Départemental, Mission Locales, structures d'hébergement...) afin de faciliter les orientations de leurs bénéficiaires vers le CES.

En Ariège, pour faire connaître l'offre de services du CES auprès des publics cibles (publics en précarité et/ou éloigné du système de santé), des invitations personnalisées sont envoyées à des assurés à partir de requêtes permettant de cibler des publics potentiellement en situation(s) difficile(s) : accord ou refus de C2S, IJ faibles, sans MT déclaré, seniors actifs, sans complémentaire santé, sans consommation de soins depuis 12 mois, bénéficiaires de l'ASS...



VI. Une offre de service étoffée, en amont, au cours et en aval de l'EPS

1. En amont de l'EPS

Nos partenariats avec des structures accueillant de jeunes adultes nous permettent d'animer des ateliers collectifs d'éducation en santé auprès des 16-25 ans, hors les murs ou dans les locaux du CES, en amont de la réalisation de l'EPS.

Les thématiques abordées (en grande majorité santé mentale, addictions, vie affective et sexuelle) lors de ces ateliers sont adaptées au groupe et elles sont travaillées en amont pour permettre une animation dynamique et singulière à chaque session.

En 2023, nous avons réalisé 17 ateliers santé qui ont regroupé 121 jeunes, d'une durée moyenne de 2h. Sur l'ensemble de ces ateliers 13 ont été animés par un binôme d'infirmières, 4 par un binôme infirmier-administratif. L'animation en « mode hybride » infirmier-administratif permet de proposer à cette population jeune un moment d'échange privilégié sur la santé dans sa globalité ainsi qu'une présentation sur l'accès aux droits.

2. Au cours de l'EPS

Nous présentons ici deux actions importantes dans notre activité, pour l'une incluse dans le socle de notre activité et pour l'autre, issue d'un partenariat avec le CHU de Toulouse.

2.1. La vaccination

Le CES contribue lors des EPS au rattrapage vaccinal des consultants.

Dans cette optique, le médecin évalue systématiquement le schéma vaccinal des consultants de plus de 16 ans à partir du carnet de vaccination ou des informations récoltées lors de l'entretien médical. Elle concerne uniquement l'administration d'une dose manquante ou d'un rappel vaccinal.

Il va ensuite délivrer une information personnalisée et si la vaccination est nécessaire, la mise à jour de la vaccination est effectuée par l'infirmière.

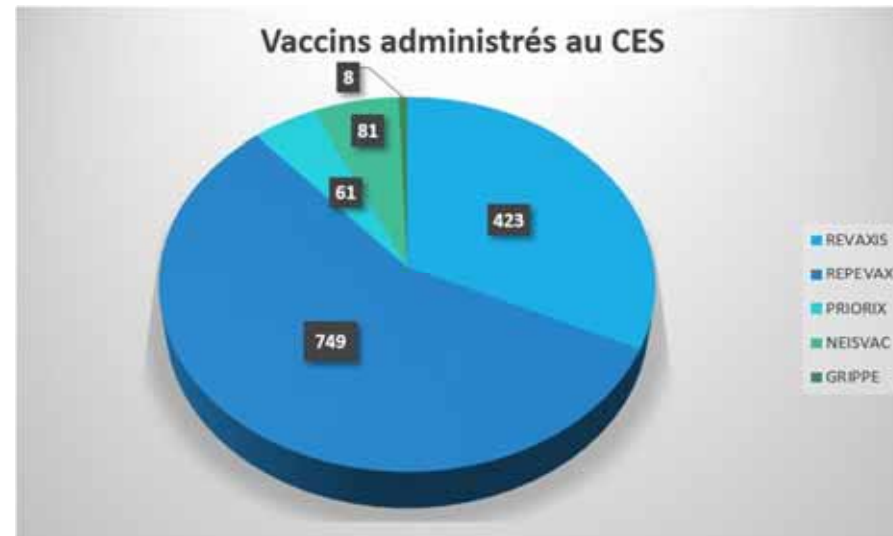
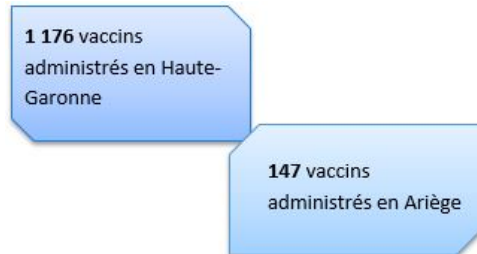
Les vaccins réalisés au CES :

- DTP ou DTCaP *Diphtérie-Tétanos-Coqueluche Acellulaire-Poliomyélite
- ROR*Rougeole-Oreillons-Rubéole
- Méningocoque C (1 dose unique dans le cadre du rattrapage)



Quelques chiffres :

1 323 vaccins ont été faits en 2023 pour 1 279 personnes.



2.2. ICOPE : "Integrated Care for Older People"

Développé par l'OMS et démarche résolument préventive, le programme ICOPE a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les seniors (plus de 60 ans). Déployé depuis 2019 par le gérontopôle du CHU de Toulouse, nous incluons dans ce programme des consultants depuis 2021.

L'inclusion consiste à créer un dossier administratif dans la base de données ICOPE et à réaliser une évaluation, appelée Step 1, de 6 fonctions essentielles : vision, audition, cognition, mobilité, psychologie et nutrition. Une fois l'évaluation initiale réalisée, les résultats peuvent venir renforcer les décisions d'actions à mettre en place à l'issue de l'EPS si des anomalies sont détectées (donc non connues et non prises en charge).

Puis, les personnes incluses font une auto-évaluation tous les 4 à 6 mois via l'application ICOPE ou par le biais d'un professionnel de santé formé.

L'intégration d'ICOPE au cours de l'EPS se fait assez simplement car l'exploration des fonctions concernées correspond à des thèmes de notre référentiel. Nous faisons donc simplement en complément un test de lever de chaise.

En 2023, sur les 1 280 consultants accueillis de plus de 60 ans, nous avons réalisé 486 tests ICOPE Step 1 (âge moyen 66,7 ans).



Voici les résultats :

Synthèse	Résultats : Nombre / Pourcentage %
Au moins une capacité altérée	318 / 66,2 %
Anomalie dans le domaine cognition	133 / 27,7 %
Anomalie dans le domaine nutrition	33 / 6,9 %
Anomalie dans le domaine vision	123 / 25,6 %
Anomalie dans le domaine audition	146 / 25,6 %
Anomalie dans le domaine psychologie	83 / 17,3 %
Anomalie dans le domaine mobilité	27 / 5,6 %

Il est très intéressant de constater qu'alors que le programme s'adresse à des personnes qui ne manifestent, à priori, aucun signe de dépendance, 2/3 présentent au moins une capacité altérée mise en évidence par l'évaluation.

À l'issue de cette évaluation, les orientations appropriées sont faites.



2.3. Les dépistages des cancers : un bel exemple d'engagement

Depuis 2017, le CES participe activement à la promotion des dépistages organisés des cancers en relayant dans nos locaux des actions de prévention. Dans ce but, plusieurs partenariats se sont créés avec le CRCDC (Centres Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers) et la Ligue afin de faire connaître ce dépistage et de sensibiliser le public.

Le jour de leur EPS, l'équipe du CES vérifie l'éligibilité des consultants depuis le site d'éligibilité de CRCDC.

Ceux qui sont éligibles non utilisateurs seront sensibilisés par le médecin. La prise en charge pour la mammographie est remise aux femmes éligibles et si besoin le RDV est pris par téléphone avec le centre de radiologie.

Le test de dépistage du cancer colorectal peut être remis sur place et il est expliqué.

Le CES participe également au dépistage du cancer du col de l'utérus par le biais d'un frottis proposé entre 25 et 29 ans ou par le biais du test HPV à partir de 30 ans et jusqu'à 64 ans.

En 2023, pour la Haute-Garonne et pour l'Ariège :

- **373 prises en charge pour la mammographie** ont été remises aux consultantes éligibles
- **688 kits de dépistage du cancer colorectal** ont été distribués aux consultants éligibles non utilisateurs.
- **219 frottis** ont été réalisés dont **29 frottis pathologiques**



3. En aval de l'EPS

Au-delà du temps fort que représente l'EPS, nous proposons, hors EPS, un accompagnement individuel et/ou collectif en fonction des besoins en santé du consultant.

3.1. L'accompagnement en santé individuel

Le suivi des orientations

Sur tous les sites de Haute Garonne et d'Ariège, les suivis socles d'orientations ont été mis en place fin 2022.

L'objectif est d'accompagner l'assuré et de soutenir sa motivation dans la réalisation de la prise en charge ou d'actions convenues au cours de l'EPS.

Le niveau d'accompagnement est alors adapté à la situation du consultant et selon les canaux de contacts acceptés par l'assuré.

Deux types de suivis existent :

- Suivi simple, dans le cas d'un assuré ayant un médecin traitant et/ou étant suivi. L'accompagnement se fait alors par SMS ou par courrier.
- Suivi renforcé, en cas d'absence de médecin traitant et d'absence de suivi. La prise de contact se fait d'abord par un appel téléphonique afin de pouvoir s'assurer plus particulièrement des suites données et si besoin d'échanger sur les freins à leur réalisation.

14 situations cliniques ont été définies au niveau national car elles correspondent à des situations à fort enjeu de santé publique, mais le médecin garde la possibilité de déclencher un suivi pour toute situation qu'il juge nécessaire.

Il s'agit par exemple de la découverte d'une hyperglycémie qui peut être le signe d'un diabète, d'une tension artérielle élevée avec ou sans facteur de risque associé, d'une suspicion de bronchite chronique...

Ces situations sont toutefois différentes des urgences ou des situations graves qui peuvent être détectées au CES et qui font l'objet d'une prise en charge spécifique, dans un temps court.

La mise en œuvre de cette action a fait l'objet d'une réflexion en interne sur les partages des missions entre les professionnels du CES et ainsi les suivis renforcés sont assurés par les infirmières, qui peuvent s'appuyer si besoin sur un médecin, toujours présent.

Afin de maintenir un lien entre l'EPS et le suivi, c'est l'infirmière qui a vu le consultant lors de son bilan qui le contacte par téléphone.

L'onglet de suivi des orientations est intégré à Sages 2 depuis la fin du mois de décembre 2022. Les premiers suivis via le logiciel métier ont débutés en janvier 2023 :

- **294 consultants** ont été accompagnés dans la réalisation de leurs soins en **Haute-Garonne**
- **68 en Ariège**



L'accompagnement psychologique

Les consultations de psychologie

Le CES bénéficie de la présence d'un psychologue une demi-journée par semaine. Durant l'EPS, une consultation avec lui peut être proposée et planifiée par les professionnels de santé (IDE, médecins, dentiste...). Sont principalement orientés des consultants qui présentent des symptômes nécessitant un premier entretien rapide avant une prise en charge pérenne ou qui ont encore des freins à un accompagnement. Ils pourront alors évoquer avec le psychologue les différentes modalités d'accompagnement possible et dédramatiser le besoin du recours à un accompagnement psychologique. Le psychologue du CES ne faisant pas de suivi, cet entretien est par la suite articulé soit avec le dispositif « Mon soutien psy » soit avec un accompagnement « classique » avec un psychologue ou un psychiatre selon l'avis du psychologue.

Dans ce cadre, en 2023, le psychologue a reçu **139 personnes en consultation**, soit 46 % de plus qu'en 2022.

Dispositif « Mon soutien psy »

Depuis octobre 2022, le dispositif « Mon soutien psy » a été déployé au CES, permettant aux médecins de rédiger un courrier d'adressage au consultant qui souffre de symptômes dépressifs ou anxieux modérés afin qu'il soit pris en charge par un psychologue participant au dispositif. Tout le personnel médical et paramédical du centre a bénéficié d'une présentation de cette offre de soins afin de pouvoir la proposer de façon adaptée aux consultants.

Les tests cognitifs

Jusque mi-2023, les tests cognitifs proposés par les professionnels de santé du CES de Toulouse étaient réalisés en aval de l'EPS, sur rendez-vous, avec une infirmière du service. À partir du test réalisé, le MoCA (Montreal Cognitive Assessment), une orientation était assurée vers un professionnel afin d'établir un diagnostic pour une prise en charge.

En 2023, **56 tests MoCA** ont été réalisés.

À partir de **mi-2023**, l'exploration des plaintes mnésiques a été **intégrée au cours de l'EPS** par la réalisation du test CODEX. Les résultats du test peuvent donc être pris en considération directement pour réaliser la synthèse du dossier. Cela évite aussi au consultant de revenir.

Tabac, Ici, commencez à arrêter

Le CES de Toulouse propose un programme d'accompagnement au sevrage tabagique depuis 2017. Ce programme a évolué vers le dispositif « Tabac ici, commencez à arrêter » fin 2021.

Ce programme associe :

- un accompagnement à l'arrêt du tabac par un professionnel formé à la tabacologie (médecin ou IDE). Ce professionnel reçoit l'assuré sur rendez-vous durant plusieurs consultations individuelles. La première consultation dure 1h et se fait toujours en présentiel, les consultations de suivi peuvent être réalisés en visio. ½ journée par semaine est consacrée au RDV de tabacologie.
- la possibilité de prescription d'un traitement par substituts nicotiques si besoin.

En 2023, **129 consultants ont été suivis par la tabacologue**, parmi eux, **3 ont rencontré la diététicienne** également.

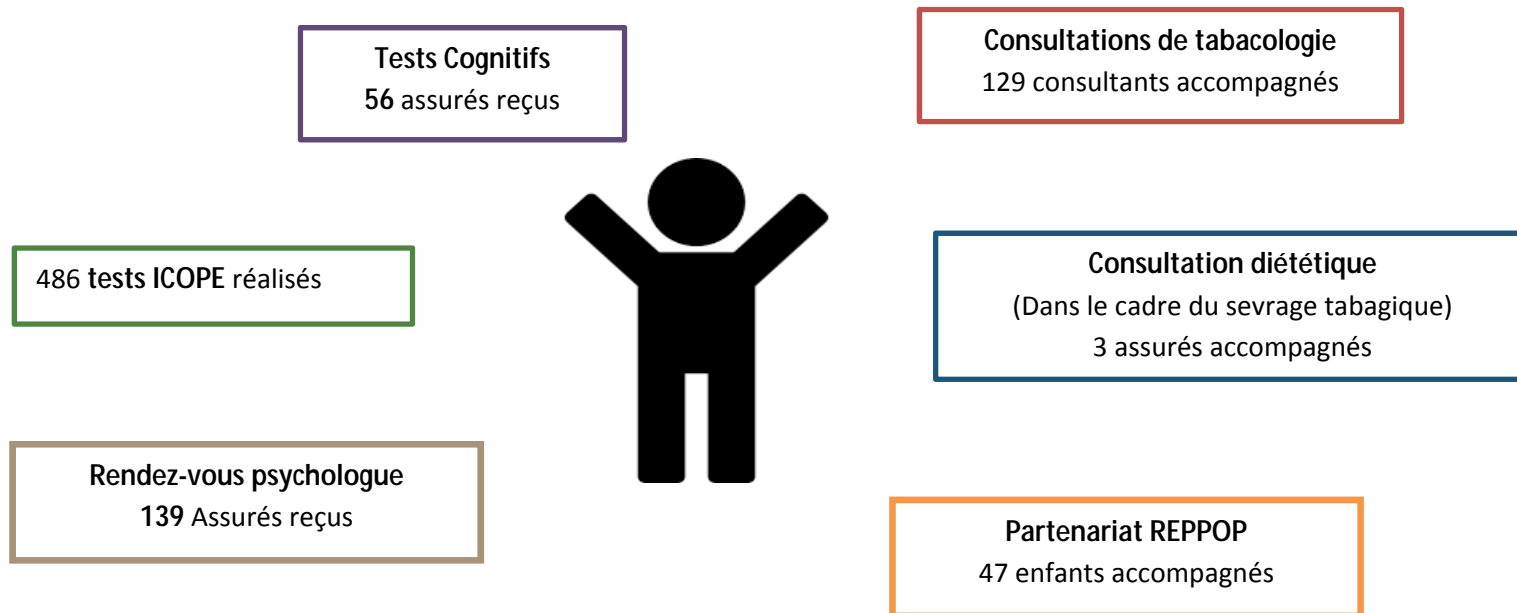


REPPOP : Les Réseaux de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique

Dans le cadre du Réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique, le CES est partenaire du CHU de Toulouse pour son programme TEQAAP. Ce programme s'adresse aux enfants en surpoids et à leur famille avec un contenu différent selon l'âge de l'enfant (plus ou moins de 12 ans). Un parcours de soins coordonnés est proposé afin d'aborder les problématiques autour de la nutrition et de promouvoir l'activité physique.

2 fois par mois, le CES met donc à disposition ses locaux à l'équipe de pédiatrie du CHU de Toulouse (médecin, psychologue, animateur santé, diététicien). Une infirmière du CES, formée à l'éducation thérapeutique du patient, travaille en collaboration avec cette équipe toute la journée.

En 2022, ce sont **47 enfants qui ont été accueillis**.



3.2. L'éducation thérapeutique



L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est une offre de soins complémentaire au suivi réalisé par le médecin traitant. Elle permet d'acquérir ou de maintenir les compétences dont les patients ont besoin pour gérer au mieux le quotidien avec une maladie chronique. Elle permet au consultant de mieux se connaître, de gagner en confiance, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes, de se fixer des objectifs à atteindre et de faire des choix de façon éclairée.

L'éducation thérapeutique c'est mieux comprendre la maladie et les symptômes, mieux connaître les traitements et la surveillance, préserver son autonomie, améliorer la qualité de vie et limiter les risques de complications.

À Toulouse, 2 programmes d'ETP sont proposés aux consultants:

- « Bien vivre avec son diabète » : mis en œuvre depuis 2008, ce programme s'adresse aux consultants diabétiques de type 2.
- « Mon cœur, c'est pour longtemps » : mis en œuvre en septembre 2022, ce nouveau programme s'adresse aux consultants hypertendus et/ou ayant une dyslipidémie avec un ou plusieurs facteurs de risques cardio-vasculaires.
Le déploiement de ce programme a nécessité du temps de formations supplémentaires pour les deux infirmières qui animent ces ateliers mais également du temps de présentation à toute l'équipe afin que le recrutement soit optimal.
Ce nouveau thème d'ETP a connu un début dynamique en 2023.

Le pilotage de ces programmes est assuré depuis 2022 par une infirmière. Pour chaque programme, un médecin a également été désigné référent afin d'apporter son expertise sur les aspects médicaux.

L'équipe est donc composée au total de 4 infirmières dont 1 qui est pilote, de 2 médecins référents et du médecin responsable.

Les programmes d'éducation thérapeutique se composent de plusieurs étapes :

- Repérage de l'éligibilité et présentation du programme au cours de l'EPS.
- Réalisation d'un premier bilan éducatif personnalisé (BEP 1), réalisé à distance de l'EPS, d'une durée d'une heure, avec une infirmière.
- Participation aux ateliers d'éducation thérapeutique : 4 séances collectives d'une durée d'environ 2h30, réparties sur 4 semaines consécutives (un atelier /semaine) dont l'animation est assurée par un binôme, à chaque séance (binôme IDE, éducatrice en santé ...).
Les groupes peuvent accueillir jusqu'à 12 personnes.
- Réalisation d'un bilan éducatif personnalisé de fin d'ateliers (BEP 2) : réalisé environ 1 mois après les ateliers, cet entretien permet au patient de formaliser ses objectifs personnels
- Réalisation d'un suivi éducatif personnalisé : à 6 mois (BEP 3), pour faire le point sur les objectifs, leur réalisation ou les freins et convenir de la suite.

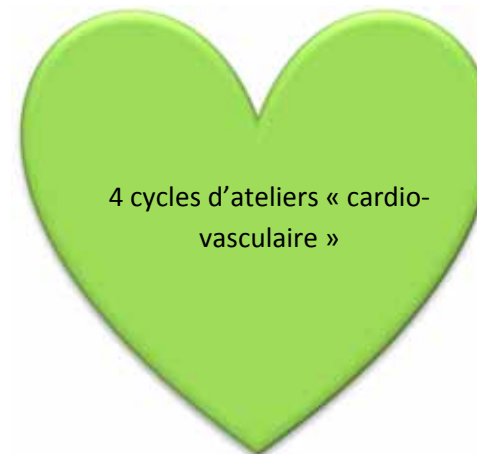


Parallèlement aux ateliers, en cas de besoin, il peut être proposé au consultant de bénéficier d'entretiens individuels (on peut citer l'exemple d'un patient qui serait le seul fumeur d'un groupe et bénéficierait alors en individuel d'un échange sur le sujet).

Le contenu des ateliers n'est pas défini en amont mais est adapté aux attentes des participants au groupe, exprimées au début de la première séance et réévaluées de façon régulière.

En 2023 :

- 30 patients ont été inclus dans le programme « Bien vivre avec mon diabète » dont 19 en situation de précarité (63 %).
- 35 patients ont été inclus dans le programme « Mon cœur, c'est pour longtemps », dont 16 en situation de précarité (45.7 %).



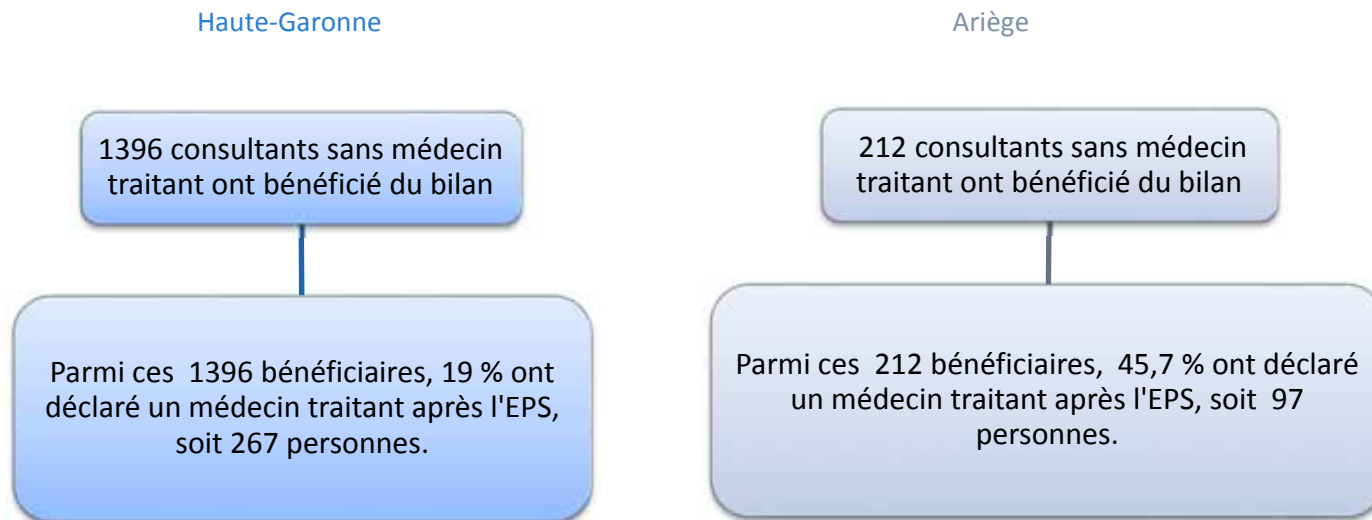
3.3. L'accompagnement administratif

L'examen de prévention en santé est aussi l'occasion de faire un point global sur le dossier administratif de l'assuré, pour lui permettre le cas échéant de mieux utiliser ses droits dans le système de santé.

L'accès aux soins et la déclaration du médecin traitant :

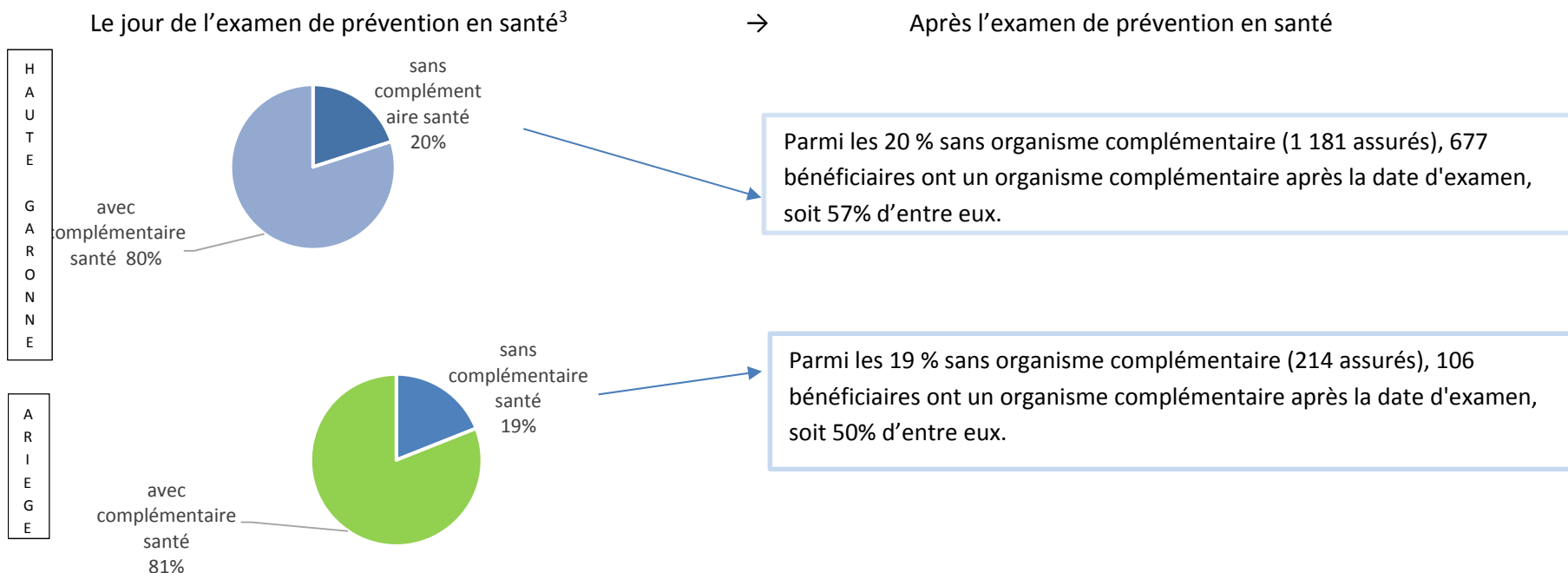
Les agents d'accueil, lors de la vérification du dossier administratif, repèrent les consultants sans médecin traitant. Ils sensibilisent alors l'assuré à la nécessité de déclarer un médecin traitant et son intérêt aussi bien dans le suivi que dans l'organisation du parcours de soins coordonnés, avec son impact sur le remboursement.

En cas de difficulté rencontrée dans cette démarche et après obtention de l'accord de l'assuré, un signalement est fait vers la Mission Accompagnement Santé (MisAS), qui l'accompagnera la recherche d'un médecin traitant.



L'accès aux droits et l'organisme complémentaire :

La présence d'une complémentaire santé est systématiquement vérifiée dès l'accueil. Si un assuré n'en possède pas, l'agent administratif présente la complémentaire santé solidaire et les moyens de constituer un dossier.



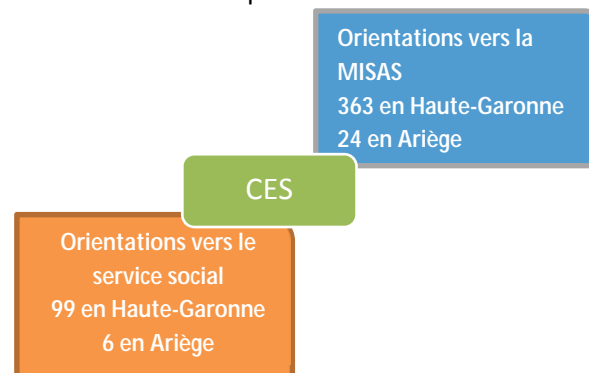
Une attention particulière pour les publics qui en ont besoin : la Mission accompagnement santé (MisAS)

Le CES travaille en étroite collaboration avec les autres services de l'Assurance Maladie qui œuvrent dans la lutte contre la précarité.

Des assurés sont donc régulièrement orientés vers le Service Social ou encore la MisAS pour lequel le CES est un des principaux détecteurs de renoncement aux soins. La MisAS permet un suivi individuel et attentionné, pour une aide dans la durée des démarches de santé.

Le but est de faire baisser le non-recours aux soins du fait d'une méconnaissance des droits, de la complexité du système ou des freins financiers. Un suivi personnalisé lors de rendez-vous ou par téléphone est proposé pour que la personne soit à jour de ses droits, s'oriente au mieux dans le parcours de soins et soit plus autonome dans ses démarches.

L'accompagnement peut être sollicité dans le cadre de difficultés d'accès aux droits et/ou aux soins, de fragilité face au numérique ou encore de situation sociale complexe.



³ Parmi les assurés présents dans la base de données Assurance Maladie



VII. La participation du CES à l'étude de santé publique CONSTANCES

Constances est une cohorte épidémiologique « généraliste » constituée d'un échantillon représentatif de 200 000 adultes âgés de 18 à 69 ans à l'inclusion, consultants des Centres d'examens de santé (CES) de la Sécurité sociale.

Portée par l'INSERM, équipe du Dr Marie ZINS, CONSTANCES est à la fois un outil pour la recherche épidémiologique, la surveillance épidémiologique et la santé publique.

21 CES participent à l'étude, dont Toulouse, sur son site principal.

En 2023, **1 664** bilans CONSTANCES ont été réalisés.

Cela représente donc 27% de l'activité du site de Toulouse et **23 % de l'activité totale du CES**, signe de notre engagement fort dans l'étude.

Parmi les consultants CONSTANCES, le taux de précarité n'est que de 8 %, ce qui a un impact fort pour le CES sur cet indicateur.

Le contenu de l'EPS CONSTANCES repose sur le socle de notre référentiel, dans une approche dite « non modulée ». L'ensemble des examens paracliniques sont réalisés, indépendamment du suivi du participant, afin de pouvoir fournir à l'étude un maximum de données.

De plus, à partir de 45 ans, les participants bénéficient d'une évaluation avec une neuropsychologue. Cela a concerné 1 243 personnes en 2023.



Toutes les données CONSTANCES sont disponibles ici : <https://www.constances.fr/>



VIII. Partenariats

Le Centre d'Examens de Santé intensifie régulièrement son engagement auprès de partenaires afin de pouvoir faire bénéficier les publics les plus éloignés de son offre de services.

Dans ce cadre, le CES participe activement aux comités de pilotage animés par la CPAM 31 (COPIL « accès aux droits et aux soins » et COPIL « partenariat »). Le CES présente régulièrement son activité lors des réunions du réseau précarité animé par la CPAM auprès de nombreux partenaires. L'activité du CES et l'accès au bilan de santé sont intégrés systématiquement dans les conventions signées par la CPAM avec différents partenaires qui œuvrent dans la lutte contre la précarité.

En 2023, 34% de nos consultants (hors bilans CONSTANCES) ont été adressés par des partenaires.

1. Les partenariats internes

Le CES travaille en partenariat avec plusieurs services internes de la CPAM :

✓ La Coordination Action Sociale (CAS) :

Via les interventions déployées auprès des structures partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion professionnelles (missions locales etc..), les orientations vers l'examen de prévention en santé sont systématiquement proposées.

⇒ En 2023, 1285 orientations ont été réalisées et 629 jeunes ont bénéficié d'un EPS dans le cadre de leur accompagnement

✓ La Mission Accompagnement Santé (MisAS) :

Dans le cadre de ses missions visant à accompagner les personnes les plus en difficulté pour l'accès aux droits et aux soins, la MisAS nous a orienté **38 consultants**.

✓ Les accueils de la CPAM :

Une offre rebond Examen de Prévention en santé est mise en place pour des publics prioritaires reçus en rendez-vous à l'accueil mais également au téléphone via La PFS plateforme de services. **179 personnes ont pu être orientées vers le Centre d'Examens de Santé.**

✓ Le service Prévention :

Le CES et le service Prévention œuvrent conjointement afin de proposer une approche transversale des actions prévention portées par l'Assurance Maladie. Cela se concrétise par la mise en œuvre d'actions conjointes autour des thèmes de prévention commun aux deux services : le dépistage organisé des cancers, les vaccinations, l'hygiène bucco-dentaire, l'aide au sevrage tabagique. Ces synergies se sont caractérisées notamment par l'organisation conjointe de la « journée santé des femmes » qui a eu lieu au cœur de l'Espace Santé.

Au cours de cette journée dont le but était de promouvoir le dépistage organisé des cancers, l'équipe du CES s'est mobilisée pour accueillir aux côtés des autres services de la CPAM les femmes âgées de 25 à 74 ans orientées essentiellement par différentes structures partenaires.



2. Les partenariats externes

Les principales actions en 2023 :

- ✓ Le déploiement des séances d'information collectives auprès des 16/25 ans sur le thème de la santé globale auprès de différentes structures : Maisons Des Solidarités (MDS)/Aide Sociale à l'Enfance, centres de formation, EPIDE, 3PA, Sozinho...
- ✓ La présentation régulière des activités du CES auprès des différents professionnels des MDS du Conseil Départemental (assistantes sociales, IDE, médecins, secrétaires.).
- ✓ La promotion de l'EPS lors de la rentrée universitaire où le CES s'est déplacé sur les trois principaux campus toulousains : Capitole le 14/09, Paul Sabatier le 19/09 et Jean Jaurès le 03/10 lors du Roadshow de l'Assurance maladie (bus itinérant pour accompagner les jeunes). Au total 88 étudiants ont pu bénéficier par la suite d'un EPS.
- ✓ « Le bus du cœur des femmes », action portée par l'association Agir pour le cœur des femmes et soutenue par l'Assurance Maladie est un événement qui vise la mise en place d'une vaste opération de dépistage et d'information, prioritairement à destination des femmes en situation de vulnérabilité sanitaire ou sociale. Le bus s'est installé à Toulouse du 05 au 07 avril sur la place André-Abbal à la Reynerie, l'opération a été pilotée par le CHU de Toulouse et la mairie de Toulouse en lien avec le Centre Social de la Reynerie. Lors de cet évènement, 210 personnes ont été rencontrées, 159 rendez-vous ont été pris et 73 personnes ont bénéficié de l'EPS dont 3 inclusions ETP.
- ✓ En partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de St Gaudens une action de sensibilisation sur le rattrapage vaccinal s'est déroulée le 28/09/2023. Au cours de cette journée, 21 personnes ont été rencontrées, 9 rendez-vous ont été positionnés et réalisés à l'antenne de St Gaudens.



IX. Formation professionnelle

La formation est un levier important afin d'améliorer et d'harmoniser les pratiques des différents professionnels du CES.

Les équipes du CES ont ainsi pu bénéficier des formations suivantes en 2023 :



<p style="text-align: center;"><u>Equipe administrative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils RH suite E-Learning - Sensibilisation immatriculation de base - Formateur occasionnel terrain -GDB-C2S - PASS - PREM'SS - Gestion des incivilités et situations difficiles - Initiation Excel - Equipier d'intervention d'extérieur - Fita – Formation BALI - Web Flash N 1 – Accueillir des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un EPS – Niveau 1 - Règlementation PE maladie et maternité - Communication bienveillante (orienté front office) 	<p style="text-align: center;"><u>Equipe médicale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration présentation CPAM - Réaliser et interpréter une spirométrie - Hypertension : connaissances de base - Repérer et orienter les femmes victimes de violences au sein du couple - Les dyslipidémies : connaissances de base - Journée territoriale obésité - Outils RH suite E-Learning - Liam : Premiers pas sur liam (Backup) - Intégrer une approche éducative au cours de l'EPS - Les fondamentaux de la RSO à la Sécurité sociale
<p style="text-align: center;"><u>Equipe paramédicale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration présentation CPAM - Repérer et orienter les femmes victimes de violences au sein du couple - Initiation Excel - Réaliser et interpréter une ECG-Infirmiers - Réaliser et interpréter une spirométrie - Aborder les problématiques de la vie affective et sexuelle au cours de l'EPS - Hypertension : connaissances de base - Web flash E-cigarette - Outils RH suite E-Learning - Education thérapeutique du patient - Les outils d'animation des séances collectives auprès des jeunes de 16-25 ans - Web Flash : dépister les troubles de l'audition - Equipier d'intervention d'extérieur 	<p style="text-align: center;"><u>Responsable d'unité & Responsable de service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration présentation CPAM - Activité physique et prévention des FdRCV - Hypertension : connaissances de base - Equipier d'intervention d'extérieur - Formation RPS - L'EPS Champs objectifs et mise en œuvre dans les CES - Formateur occasionnel terrain - GDB-C2S - Communication bienveillante - Fita – Formation BALI - Accompagner ses collaborateurs face aux situations d'incivilités et d'agression - Web Flash N 1 – Accueillir des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un EPS – Niveau 1 - Réaliser et interpréter une spirométrie - Réaliser et interpréter une ECG-Infirmiers - Repérer et orienter les femmes victimes de violences au sein du couple



X. Conclusion

De 2023, nous retiendrons la progression constante du niveau d'activité des EPS pour l'ensemble des sites et la consolidation des autres activités (éducation en santé et éducation thérapeutique). Nous retiendrons également les nombreuses synergies avec nos partenaires, en interne comme en externe.

La dynamique de reprise d'activité, clairement engagée, devrait perdurer en 2024. L'équipe médicale sera renforcée avec des recrutements prévus au cours du 1er semestre pour atteindre l'effectif validé par la CNAM lors de l'entretien de gestion du CES, initié en août 2023.

Soulignons encore la bonne dynamique en Ariège qui réalise en 2023 sa meilleure année au niveau de son activité avec 1 107 EPS réalisés.

Retenons également :

- Le travail sur la qualité de l'EPS (vaccination, suivis, orientations.).
- Le travail sur les organisations et la mobilisation de toutes les équipes au service des consultants.
- La consolidation de l'éducation en santé (en collectif et prochainement en individuel).
- La consolidation des programmes d'éducation thérapeutique du patient (Diabète de type 2 et facteurs de risque cardio-vasculaire).
- L'intensification des actions l'aller-vers coordonnées avec les autres services de la CPAM.
- Les contacts avec de nombreux partenaires.
- Les intégrations dans l'équipe de nouveaux collègues.
- La qualité du plan de développement des compétences.

Les aboutissements de cette année sont ceux d'une réussite collective.

Pour 2024, nous capitaliserons sur l'expérience de 2023 afin de tout mettre en œuvre pour atteindre le plus rapidement possible les objectifs du CES, auprès du public en situation de fragilité sociale. Nous poursuivons le déploiement de l'éducation en santé notamment par la mise en place d'entretiens individuels de prévention, les réflexions sur l'évolution de notre organisation, les actions « aller vers » et le renforcement de nos partenariats pour l'ensemble des cinq sites. Le CES participera également en 2024 à la mise en œuvre du programme Mon Bilan Prévention.

Enfin le transfert du CES de Pamiers dans les locaux de la CPAM à Foix va permettre au CES d'optimiser son fonctionnement avec les services de la CPAM d'Ariège. Il conviendra d'élaborer un plan d'actions pour faire connaître le CES dans son nouvel environnement.



XI. Annexe budgétaire

CES en mode de gestion directe

	2022	2023
DOTATION + RECETTES		
Dotation de fonctionnement CES/FNPEIS allouée	2 701 774,00	2 590 000,00
Autres recettes	31 119,72	31 375,03
Avance d'investissement CES/FNPEIS allouée	42 773,00	0,00
DEPENSES		
Dépenses de fonctionnement CES/FNPEIS	2 584 493,75	2 547 426,07 €
Dépenses d'analyses biologiques imputables au CES de Toulouse (prises en charge CNAMTS)	387 684,09	429 234,78
Dépenses d'investissement CES/FNPEIS exécutées	42 758,32	0,00
ACTIVITE EPS		
% temps ressources humaines financé sur la dotation FNPEIS consacré à l'EPS	70,13%	71,14%
COUT MOYEN D'UN EPS		
Résultant des indicateurs CNAMTS selon méthodologie CNAMTS	407,03	353,75
Facturation bilans autres régimes	0,00	1500,00

En 2023, le montant du coût unitaire de l'EPS calculé selon la méthodologie proposée par la CNAMTS est de 353.75€.



XII. Glossaire

- ARS : Agence Régionale de la Santé
- EPICES : Évaluation de la Précarité et des Inégalités de santé dans les Centres d'Examens de Santé
- Score Epices : score établi d'après 11 questions prenant en compte plusieurs dimensions de la précarité : emploi, revenus, niveau d'étude, catégorie socioprofessionnelle, logement, famille, liens sociaux, difficultés financières, évènement de vie, accès aux soins, santé perçue.
- Cohorte Constances : Cohorte épidémiologique « généraliste »
- Patient diabétique de type 2 : diabétique non insulino dépendant
- EPS : Examen de Prévention en santé
- COG Convention d'objectifs et de gestion
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- Requête SIAM : Système Informationnel de l'Assurance Maladie
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- Dispositif SOPHIA : propose des conseils adaptés à la situation de chaque personne diabétique pour limiter les risques de complications liés à cette maladie.
- ETP : Éducation thérapeutique du patient
- ETPDT2: Éducation thérapeutique du patient diabétique de type 2
- ETP cardiovasculaire : Éducation thérapeutique du patient cardiovasculaire
- Réseau Efformip : Opérateur Régional Sport Santé
- AFD : Association Française des Diabétiques
- MaiDian : Maison du Diabète et de la Nutrition
- CETAF : Centre Technique d'Appui et de Formation des CES
- HTA : Hypertension artérielle
- HIV : Virus de l'Immunodéficience Humaine
- REPPPOP : Réseau de Prévention et de Prise en Charge de l'Obésité Infantile
- FNPEIS : Fond National de prévention, d'éducation et d'informations sanitaires
- CNAM : Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- DE : Diagnostic Éducatif
- MiSAS : Mission Accompagnement en Santé.
- CAS : Coordination Action Sociale





CPAM
Centre d'Examens de Santé
31093 Toulouse cedex 9



05 61 14 75 75



Inscription Haute-Garonne : <https://www.cpam31.fr/ces/RDV/rdv.html>

Inscription Ariège : <https://www.cpam31.fr/ces/RDV/rdv-09.html>